



ÉLECTIONS DE MAI 1869. — La rue du Croissant le soir du 2^e mai.



M. BANCEL.

de baccarat ou un pari les jours de course, risquant sa liberté, sa santé, sa vie même, au besoin, pour le plaisir de mordre les puissants hais, satisfaisant à la fois sa colère et ses instincts de luxe, combattant d'ailleurs bravement le bon combat et, sans avoir étudié la Révolution, travaillant à une révolution terrible, et démolissant par l'esprit, par le rire, par l'ironie, la plaisanterie féroce et le calembour intrépide un empire qu'on n'avait combattu jusqu'ici qu'avec prudence et dont l'aspect avait terrifié les plus intrépides. A son renom d'esprit, la persécution maladroite s'ajoutant, Rochefort était devenu une puissance. Ce fut miracle s'il ne passa point, en juin, contre Jules Favre. Ces élections devinrent le signal de ces émeutes du boulevard, parodies des journées révolutionnaires et où les blouses blanches défilant à heure fixe, à

heure fixe le casse-tête du sergent de ville s'abattait sur les spectateurs paisibles et trouait les crânes des curieux. La police, on le sait, menait seule cette entreprise de désordre, et l'unique émeutier était M. Piétri. Mais le pays avait décidément pris la fièvre, et on peut se rendre compte de l'état d'inquiétude dans lequel se trouvait Louis-Napoléon en lisant, à propos de la manifestation projetée du 26 octobre 1869 et des élections complémentaires de novembre, les dépêches qu'il adressait à l'impératrice, alors en Égypte. La convocation des Chambres n'étant point faite à temps, M. de Kératry avait déclaré que le 26 octobre, date légale de l'ouverture, il se trouverait sur les marches et devant la porte du Corps législatif. On put croire un moment qu'il s'ensuivrait une émeute, peut-être une révolution. Les esprits, en effet, étaient sur-

excités, et il fallut que la gauche elle-même déconcellât un mouvement qui eût pu entraîner une collision sanglante, et à coup sûr une victoire de la police. En novembre, M. Crémieux, M. Glais-Bizoin et Rochefort étaient nommés par les électeurs de Paris. « Que ce soit Pierre ou Paul, écrivait philosophiquement Napoléon la veille du scrutin, ce sera toujours mauvais ! » On sent déjà partout le découragement, l'effarement. Mais le succès de Rochefort y dut ajouter la colère. Après que le rédacteur de la *Lanterne* eut été arrêté à la frontière, Bonaparte eut le bon sens de le faire mettre en liberté. Ce ne fut pas, il est vrai, et on le devine bien, sans un sentiment sourd de colère et peut-être sans une certaine résignation accablée.

Le désarroi était grand en effet dans le gouvernement bonapartiste, et les anciens serviteurs jetaient depuis deux ou trois ans à leur maître des avertissements de mauvais augure, les uns lui présentant la liberté, les réformes comme le seul moyen de salut, les autres lui conseillant de revenir à cette méthode autoritaire d'autrefois qui consistait à étouffer toute discussion, comme si bâillonner était résoudre et brûler répondre. Hésitant et faible, tiré en sens divers par ses appréhensions de toutes sortes, poussé vers une sorte d'idéal de socialisme vague par les instincts mal étouffés de sa jeunesse, retenu par la crainte du peuple et de la liberté, frappé d'une sorte de superstitieuse terreur depuis la mort des conseillers du coup d'État de décembre, l'empereur oscillait perpétuellement entre la répression et le *laisser-faire*. Tantôt il écrivait des projets de proclamation où se rencontraient des phrases comme celle-ci, qu'on a trouvée manuscrite, tracée de sa main : *Un gouvernement, qui est l'expression légitime de la volonté nationale, a le devoir et le pouvoir de la faire respecter, car il a pour lui le droit et la force*. Tantôt il interrogeait avec anxiété la foule des créatures politiques qui tournoyaient autour de lui et, Diogène impérial, cherchait un homme pour lui confier le gouvernail et le salut de l'empire, cet homme lui imposât-il, pour prix de ses services, une sorte de libéralisme hypocrite et de faux gouvernement parlementaire qui devait mettre à l'écart et laisser dans la pénombre le souverain, pour placer le ministre en relief et en pleine lumière.

Ce malheureux César se débattait dans son isolement, dans ce désert d'hommes et de courtisans qui était son palais. Où courir ? Où ne pas courir ? Où se trouvait le salut ? Il fallait (chacun a son tour) un sauveur d'empire à ce sauveur de peuple.

Aujourd'hui, M. Victor Duruy, parlant du droit de réunion, conseillait à l'empereur de marcher droit dans la voie de la liberté, d'un régime libéral tempéré par des chassapots, disant : « Si au bout de cette voie se trouve un péril, on est bien fort pour

l'aborder, la loi à la main et les canons derrière la loi (1). » Demain, M. de Persigny s'écriait : « Il faut rétablir l'autorité par des actes. Et comme ce n'est pas par des discours ni par les attaques des ennemis que l'autorité a été ébranlée, mais bien par la faiblesse du pouvoir, ce n'est point par des paroles qu'on peut la rétablir. » Au milieu de ces avis divers, de ces conseils et de ces conseillers qui se combattaient l'un l'autre, Napoléon n'entendait plus que les sourds grondements d'une tempête prête à se déchaîner, et ses lectures d'habitude me paraissent, en ces heures troublées, avoir été celles des rapports quotidiens du préfet de police. Or tous, avec une persistance et un ensemble qui eussent dû convaincre un moins somnolent, conseillaient de sortir de l'état d'incertitude et d'*engourdissement*. « Une coalition formidable, écrivait Piétri dans son rapport du 28 novembre 1869, s'organise contre l'empire entre les haines politiques et les haines économiques. » Et le dernier avertissement de Walewski mourant avait été celui-ci : « Aujourd'hui, les demi-mesures ne sont plus possibles ; les hésitations seraient désastreuses après les insuccès des dernières années. Il faut réussir, il faut atteindre le but coûte que coûte. » Ne dirait-on pas des joueurs, dont la chance a tourné, après, fiévreux, voulant à tout prix retrouver la veine perdue et violenter la fortune rebelle ? Mais c'est en poursuivant ainsi le succès à tout prix, en se fermant la retraite et en se condamnant à vaincre, qu'en se lançant follement en des aventures coupables, les souverains de cette sorte entraînent avec eux dans l'abîme les millions d'êtres humains qui, trop ignorants pour se conduire eux-mêmes, ont eu l'impardonnable faiblesse de se livrer pieds et poings liés à celui qui règne sans avoir la science de gouverner.

M. Rouher fut, pendant ces années de luttes, l'infatigable défenseur d'un régime qui croulait de toutes parts. La mort de M. Billault semblait, en 1863, ouvrir à l'opposition des perspectives de victoire, les orateurs de la gauche n'ayant plus devant eux, pour leur répondre, l'habile avocat nantais qui, à chacune des attaques des adversaires, opposait l'éclat du drapeau tricolore et les progrès matériels accomplis, non par l'empire, mais sous l'empire. Mais M. Rouher avait accepté la redoutable succession du ministre d'État. Pendant cinq ans, à travers les plus graves circonstances, et les plus différentes, l'ancien avocat près la cour d'appel de Riom, l'homme qui réclamait, en 1848, la révolution sociale et la liberté intégrale (2), se

(1) Lettre datée du 21 mars 1868.

(2) Il est peut-être intéressant de donner quelques extraits de la circulaire que M. Rouher adressait de Riom, le 26 mars 1848, aux électeurs du Puy-de-Dôme. Reconnaisant que le principe de la souveraineté du peuple était l'édifice destiné à

donna la tâche de s'opposer à toute résolution libérale et sage, à répondre aux avertissements des représentants indépendants du pays par des phrases pompeuses et mensongères, à caractériser par quelques épithètes sonores les fautes les plus graves de l'empire, et, prenant pour système d'opposer un front d'airain à toutes les attaques et une oreille fermée à toutes les vérités, il s'attacha à présenter comme de véritables succès de la politique impériale toutes les hésitations anti-patriotiques et toutes les rodomontades inutiles qui commençaient pour la France une ruine que la guerre de 1870 devait consommer. C'est ainsi qu'on le vit, tour à tour insolent et hautain, appeler l'expédition du Mexique la plus *grande pensée du règne* et expliquer ensuite comment notre intérêt voulait qu'on abandonnât cet empire élevé par nos armes ; c'est ainsi qu'il fit une gloire à l'empire de son attitude piteuse devant les États-Unis menaçants ; c'est ainsi qu'il justifia l'inqualifiable inaction de la politique impériale au moment de la guerre du Danemark (d'où devaient sortir Sadowa et Sedan) et c'est ainsi encore qu'après le fameux discours d'Auxerre (1), coup de tonnerre qui voulait ébranler le monde politique et qui n'eut d'action que sur le monde de la Bourse, le ministre d'État essaya de faire entendre à la France que les compensations territoriales promises à l'empire étaient inutiles et que l'Allemagne, divisée en trois tronçons, n'était point dangereuse. Théorie commode, qui calmait les *angoisses patriotiques* du ministre, mais devait être bientôt regardée comme illusoire par les hommes clairvoyants du pays. La politique de l'empereur et de M. Rouher venait, en effet, de créer l'unité germanique, et on s'en apercevait trop tard. Les traités de la Prusse avec le Sud étaient dénoncés, et le grand-duc de Bade allait bientôt, dans un discours solennel, jeter, en dépit des partisans de la théorie des trois tronçons, le grand mot d'*union nationale*. Si bien que M. Thiers pouvait justement et sévèrement dire à l'empire, en mars 1867 : *Vous n'avez plus de fautes à commettre*. Hélas ! il en était de plus terribles encore et dont la conséquence devait être plus cruelle pour le pays. En 1867, nous n'avions abdiqué que notre liberté. Trois ans plus tard, nous allions perdre notre indépendance.

A l'intérieur, le système de M. Rouher était le même qu'à l'extérieur, et il eût pu répondre, aux

devenir l'arche sainte des générations futures, il ajoutait : « Le gouvernement républicain est franchement accepté. La France est désaffectionnée de la monarchie. » Au club républicain d'Issoire, le mardi 11 avril, sous la présidence du citoyen Mello, M. Rouher s'écriait : « Les idées nouvelles peuvent seules faire le bonheur de mon pays. Les clubs doivent être les organes de la volonté du peuple. » Une fois ministre, au lieu de donner la liberté des clubs il se contentait d'accorder la liberté de la boulangerie. (30 juin 1867.)

(1) On fut dite cette parole : « Les traités de 1815 ont cessé d'exister. »

Français réclamant leurs franchises, comme aux Italiens revendiquant Rome, un *jamaïs* aussi fameux que celui qu'il jeta à M. Berryer dans la séance du 6 décembre 1867. Il tenait, avec M. Forcade La Roquette, pour les candidatures officielles, s'appuyant sur la majorité comme il conseillait à cette majorité de s'appuyer sur lui, et résolu à ne rien céder de ses prérogatives autoritaires, ou du moins à les défendre le plus longtemps possible et cela contre les velléités et les bouffées d'humeur libérale de l'empereur lui-même.

Il fallait bien pourtant se résigner à donner satisfaction au mouvement libéral qui agitait, retrempeait et rajeunissait le pays. Lors même que, poussé dans ses retranchements par Berryer et M. Thiers, M. Rouher répondait par son insolent *jamaïs*, il subissait, quoiqu'il s'en défendit, l'influence et la puissance de la Chambre. Ce n'était pas, comme on le faisait remarquer, le gouvernement qui faisait résolument connaître ses intentions, c'était l'Assemblée, mise en mouvement et conduite par M. Thiers et par la droite qui traînait à sa remorque le ministre et dictait la formule des déclarations du ministre d'État après les hésitations de son collègue. Le gouvernement ne donnait déjà plus l'impulsion ; il la recevait et semblait même l'avoir subie. Si bien qu'on attribuait, avec raison je crois, ce mot à M. Rouher lui-même, descendant de la tribune : « Messieurs, aujourd'hui le gouvernement parlementaire est fait. »

Ce n'était plus le temps, il faut l'avouer, où M. Rouher luttait seulement contre M. Jules Favre à propos du Mexique, et contre M. Thiers à propos de l'Allemagne ; un parti puissant, le tiers-parti, s'était formé dans l'Assemblée, réclamant de l'empereur des garanties de parlementarisme, et la demande d'interpellation des 116, au lendemain des élections de 1869, allait réduire à néant les résistances de M. Rouher et le contraindre à se donner de temps à autre au Sénat, pour paraître suivre le courant, les apparences et le masque du libéralisme.

La Chambre prorogée, M. Rouher n'apprit qu'après coup, assure-t-on, et par le *Journal officiel*, ce décret de prorogation qui portait sa signature, et que M. Schneider, président du Corps législatif, avait fait imprimer durant la nuit. Il envoya, dès qu'il eut jeté un coup d'œil sur le journal, sa démission de ministre d'État et se contenta de présider le Sénat, où il eut encore occasion de brûler ce qu'il avait adoré autrefois et de faire acte autoritaire, par exemple à propos de Sainte-Beuve mort en libre-penseur, et dont il condamna hautement, dans son éloge funèbre, la *suprême témérité*.

L'empereur était décidé à faire volte-face, à compléter la réforme du 19 janvier, à ouvrir la porte entr'ouverte et à couronner l'édifice. Il lui